

- 2^e Recyclage des conseillers PEB -

	Contenu
1	Changement de procédure lié au COBRACE
2	<p>Les nouvelles exigences (Cfr l'info-fiche : Exigences PEB à partir de 2015 (.pdf))</p> <p><i>Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 février 2013 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 décembre 2007 déterminant des exigences en matière de performance énergétique et de climat intérieur des bâtiments</i></p>
3	<p>Le logiciel V5</p> <p><i>Modifications et nouvelles fonctionnalités du Logiciel suite à l'entrée en vigueur du COBRACE et la mise en place des nouvelles procédures et exigences</i></p>
4	Modification de la méthode de calcul 2014/2015
5	<p>La réglementation climatisation PEB et les nouveautés de la réglementation chauffage PEB</p> <p><i>Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 décembre 2011 relatif à l'entretien et au contrôle des systèmes de climatisation et aux exigences PEB qui leur sont applicables lors de leur installation et pendant leur exploitation</i></p> <p><i>Circulaire du 24 janvier 2013 sur l'application de certaines dispositions de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juin 2010 relatif aux exigences PEB applicables aux systèmes de chauffage pour le bâtiment lors de leur installation et pendant leur exploitation</i></p>
6	<p>La PEB en pratique. Retours sur les erreurs fréquemment commises</p> <p><i>Etat des lieux des erreurs les plus fréquemment commises sur base des déclarations PEB remises depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance PEB.</i></p>
7	<p>Outils d'informations réglementaires disponibles</p> <p><i>Description des différents outils d'information mis à la disposition par l'IBGE</i></p>
8	<p>Contenu du dossier technique PEB</p> <p><i>Lignes directrices pour établir les pièces justificatives à fournir à la demande à l'Organisme de Contrôle Qualité et à Bruxelles Environnement</i></p>